

## Ville de Rumilly

Ateliers de concertation pour l'élaboration d'un Schéma Directeur des Modes Actifs

---

### COMPTE-RENDU DE L'ATELIER N°1 : ENTREPRISES Mercredi 15 juin 2022 (8h-10h)

Le support de la présentation réalisé par INGETEC se trouve en pièce-jointe.

#### 1. Ressenti actuel en termes de déplacements sur le territoire

- Tous motifs de déplacements confondus : le vélo est peu utilisé de manière générale. Le mode de déplacement principal à Rumilly reste la voiture, même pour les résidents des quartiers résidentiels près du centre (les usagers sont habitués à venir en voiture et à se garer proche de leur destination)
- Déplacements domicile-études : les collégiens se déplacent principalement à pied
- Evolution constatée chez les commerçants qui sont de plus en plus favorables à la suppression de stationnement dans le centre, au profit d'une amélioration de la qualité de espaces publics

#### 2. Vélo

##### 2.1. Freins pour le développement du vélo sur le territoire

*D'une manière générale :*

- Habitudes des usagers
- Relief accentué
- Distances à parcourir trop importantes
- Absence d'aménagements

*A l'échelle de la ville :*

- Les entrées de villes ne disposent pas d'aménagement modes doux (dont la route de Cessens, la route de Lornay, D3 vers Hauteville, D16 vers Sales)
- Traversée de la voie ferrée (rue Jean Moulin, rue de Madrid = Martenex)

*Secteur centre-ville :*

- Tronçon de la rue de l'Annexion entre le rond-point du Quai des Arts et la rue des Ecoles

Les aménagements existants présentent de nombreux points durs :

- Dangerosité due à un trafic routier important ou à un trafic de poids lourds  
Où ? Bandes cyclables boulevard de l'Europe et la voie verte sur la route d'Aix-les-Bains
- Défauts d'entretien  
Où ? Les aménagements dans les zones d'activité
- Discontinuité  
Où ? Voie verte sur la route d'Aix-les-Bains
- Obstacles anti-2-roues entravant la circulation vélo  
Où ? Au niveau du lavoir
- Carrefours dangereux  
Où ? Boulevard de l'Europe x Rue Edouard André, Boulevard de l'Europe x Rue de Verdun, Boulevard de l'Europe x Rue René Cassin)
- Mauvaise signalisation des cheminements existants  
Où ? Chemin du Frêne
- Dangerosité due à une confusion entre la voie cycles et la voie piéton  
Où ? Entre le collège du Clergeon et le rond-point sur la RD910

- Manque de stationnement devant certaines enseignes commerçantes (contrainte : emprise privée, donc installation à charge de l'enseigne)

## **2.2. Attentes pour favoriser l'usage du vélo sur le territoire, dont les liaisons à développer en priorité**

- Liaisons à développer en priorité :
  - De la gare de Rumilly vers la zone d'activité Est ainsi que vers la zone d'activité Sud et le Collège du Chéran
  - De la gare de Rumilly vers le Lycée Porte des Alpes
- Possibilité de mettre son vélo dans les bus pour faciliter l'intermodalité
- Aide à l'achat d'un VAE (Vélo à Assistance Electrique)
- Développer la pédagogie et la communication autour du vélo

## **3. Piétons**

### **3.1. Ressenti actuel en termes de déplacements piétons dans le centre-ville**

- 2 cheminements particulièrement empruntés pour aller de la gare à la Mairie :
  1. Rue du collège > Eglise Sainte-Agathe > Passage du Croiselet
  2. Rue Montpelaz > Rue de Hauteville > Place Grenette

### **3.2. Freins pour le développement de la marche dans le centre-ville**

*A l'échelle de la ville :*

- Les d'entrées de villes ne disposent pas d'aménagement modes doux (dont la route de Cessens, la route de Lornay, D3 vers Hauteville, D16 vers Sales)
- Traversée de la voie ferrée (rue Jean Moulin, rue de Madrid)

*Secteur centre-ville :*

- Tronçon de la rue de l'Annexion entre le rond-point du Quai des Arts et la rue des Ecoles
- Place de l'Hôtel de Ville
- Rue de Hauteville (très problématique car présence de nombreux collégiens vers le fast-food et trafic de voiture important)

Les aménagements existants présentent des points durs

- Problème de propreté des aménagements existants : présence de nombreuses déjections canines  
Où ? Tout le secteur du centre-ville
- Mauvaise signalisation des cheminements existants  
Où ? Chemin du Frêne
- Dangerosité due à une confusion entre la voie cycles et la voie piéton  
Où ? Entre le collège du Clergeon et le rond-point sur la RD910
- Mauvaise fréquentation des aménagements  
Où ? Parc au niveau du chemin de la Vieille Tannerie

### **3.3. Attentes pour favoriser le développement de la marche dans le centre-ville, dont les liaisons à développer en priorité**

- Déplacer les parkings du centre-ville vers les zones périphériques (sauf les places de stationnement minute et livraison pour les commerces et les places GIG-GIC). Cela offrira aux usagers de Rumilly un centre-ville plus apaisé et convivial.
- Développer la pédagogie et la communication autour de la marche

## **4. Nature en ville**

- Les espaces verts de Rumilly sont existants mais peu connus  
Ex : Bois au-dessus de l'hôpital
- Parc vers la Poste : retours très positifs, sauf le manque d'une esplanade pour des animations / concerts

## **5. Projets à intégrer au Schéma Directeur des Modes Actifs**

- Projet COGEDIM : densification sur la route de Lornay (D31)
- Ouverture prochaine de l'école de production ECOPRA sur l'ancien site Salomon (45-50 élèves au départ)
- Parking Salteur (200 places)